

Article paru dans l'union du Mercredi 21 Novembre 2007

6ème ÉDITION DE LA CONFÉRENCE SUR LES ÉCOSYSTEMES DES FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)

Ressources forestières: source de richesse ou de pauvreté?

C'est le thème débattu par les participants qui se pencheront également sur la validation des documents de la réforme la CEFDHAC.

Ce thème d'actualité figure au centre de la 6e édition de la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC) dont les travaux se sont ouverts hier, à l'hôtel Intercontinental Okoumé palace. Ce thème d'importance, a expliqué le ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et des Parcs Nationaux, Emile Doumba en ouvrant les travaux, renvoie à la finalité même de la gestion des ressources naturelles, une finalité qui, selon lui, est au coeur des préoccupations des plus hautes autorités de la sous- région.

Tout comme il s'est dit persuadé que les réflexions / recommandations issues des travaux permettront d'impulser une nouvelle dynamique a la CEFDHAC pour en faire une institution efficace au service des Etats membres et des populations de la sous-région. La reforme porte sur le dispositif organisationnel avec la création de quatre organes : le forum sous-régional, le comité de pilotage régional, l'agence de facilitation régionale et le forum national.

LOGIQUE INSTITUTIONNELLE. ◇ « Il nous revient, dans le cadre des présentes assises, d'intégrer les conséquences de la logique institutionnelle en cours, notamment pour l'animation des organes précités afin de conférer dynamisme, crédibilité et efficacité à la CEFDHAC », a précisé Emile DOUMBA.

Pour le ministre Doumba, les assises de Libreville offrent donc aux participants, l'occasion d'explorer ensemble les voies et moyens pour que les écosystèmes forestiers soient une source de richesse. D'où son exhortation aux participants à tirer parti des travaux pour approfondir leurs expériences aux fins de déboucher sur des recommandations susceptibles d'améliorer et d'harmoniser les politiques ainsi que les pratiques des Etats de la sous-région.

Emile Doumba a par ailleurs tenu à rappeler les engagements réaffirmés par les Etats, au sommet du 5 février 2005 à Brazzaville sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et le souci des chefs de la sous-région d'accorder à la problématique considérée tout l'intérêt requis et la politique forestière gabonaise (qui s'articule autour de quatre axes : l'aménagement des forêts de production, l'industrialisation de la filière bois, la valorisation des biens et services environnementaux, l'implication des nationaux dans les activités du secteur forestier).

Il a saisi cette occasion pour saluer le processus en cours, entrepris par la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) avec l'aide des partenaires au

développement pour une harmonisation des politiques de gestion durable de nos écosystèmes partagés.

Le Cameroun, qui préside actuellement la CEFDHAC, par la voix de son chargé d'affaires à Libreville, Justin Tabéko, a fait le bilan de son mandat et décliné les ambitions de cette institution.

Quant au secrétaire exécutif de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale), Jonas Nagahuédi, il a indiqué que la CEFDHAC était à un tournant de son histoire.

SALUER LE PROCESSUS. ◇ Pour sa part, le représentant de l'IUCN, Bihini Won Wa M., a félicité le Gabon qui est un bel exemple d'un pays engagé dans la politique de la préservation des écosystèmes, avant de définir la feuille de route de son institution spécialisée dans la nature et ses efforts pour soutenir des structures comme la CEFDHAC.

Enfin, le facilitateur du partenariat pour les forêts du bassin du Congo, Hans Schipulle, a parlé des efforts entrepris en la matière. Les ministres en charge des forêts, les parlementaires, les diplomates, la société civile, les ONG et les partenaires au développement prennent part aux travaux de Libreville qui sont axés sur : le *"Bilan de la CEFDHAC sur ses dix ans d'existence"*, les *"Forêts riches, mais des Etats et des populations toujours pauvres : le paradoxe de l'abondance en Afrique Centrale"*, les *"Ecosystèmes forestiers d'Afrique centrale et l'exploitation illégale des ressources"*, l'*"Economie forestière et le développement des sociétés"*, la *"Participation et gouvernance forestière"*, la *"Préservation et la restauration des écosystèmes"*, la *"Réforme de la CEFDHAC"*, la *"Validation des documents de la réforme et la signature du statut et règlement intérieur"*.

Avant la clôture des travaux, les participants visiteront, le vendredi prochain, la forêt classée de la Mondah et l'arboretum de Sibang dans la périphérie de Libreville .•